

PROCES-VERBAL
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Vendredi 9 juin 2017
DREAL PACA - Marseille

Présents :

M. Jean-Louis AMATO	Président de l'ORT
M. Philippe FOURNIER	2ème Vice-Président
Mme Catherine MACARY	SNCF
M. Jean-Paul LIEUTAUD	FNTV PACA, trésorier
M. Laurent BENVENUTI	FNTV PACA
M. Loïc BEZOMBES	GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE
M. Frédéric BEIGNARD	PROMOTRANS
M. Jacques MOSNIER	DSAC
M. Josyan FABJANCZYK	ADEME

Etaient excusés avec pouvoir :

Mme Caroline GOUY	AFT
M. Christophe GLORIAN	CCI PACA

Assistaient en outre :

M. Julien GEFFARD	Conseil Régional PACA
M. Diego CLEMENTE	Conseil Régional PACA
M. Antoine SEGURET	Président FNTV 13 - TRANSDEV - Directeur Développement et Innovations - Pôle Régional Provence
M. Patrick MORTIGLIENGO	Président FNTR 06
Mme Béatrice LUPANO	Secrétaire Générale FNTR 06
M. Pierre FRANC	DREAL PACA
Mme Frédérique REFFET	DREAL PACA
M. Jean-Marc AMBIELLE	DREAL PACA

Etaient excusés :

M. Louis COSTEPLANE	Administrateur
Mme Brigitte THENOT	DREAL PACA

Le président ouvre la séance à 10 h 15

Après avoir constaté qu'entre présents et pouvoirs le quorum était atteint, et l'Assemblée pouvant valablement délibérer, le Président ouvre la séance et accueille les membres présents

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

La présentation et la validation des comptes 2016 (approuvés par l'Expert-Comptable), et le renouvellement des instances dirigeantes nécessitent la tenue de l'assemblée générale de ce jour.

1 - Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 septembre 2016

Le Président soumet au vote l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 26 septembre 2016.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 26 septembre 2016 est approuvé à l'unanimité

2 – Etat d'avancement du programme 2017 au 30 Avril

1 - Généralités :

1 – 1- Réunions statutaires/conventions :

- ◆ **Un Conseil d'Administration s'est tenu le 26 Janvier 2017** à la DREAL. Il avait pour but de faire un point sur le bilan moral et financier au 31 décembre 2016 et de préparer l'assemblée générale de juin 2017, et notamment le programme d'actions pour le 2ème semestre et le budget prévisionnel 2017.
- ◆ **La convention** régissant les relations entre la DREAL et l'ORT a été renouvelée pour 2017.
- ◆ **La convention de partenariat avec le Conseil Régional** sera renouvelée après traitement du dossier de demande de subvention qui a été déposé pour 2017.

1- 2 - Publications et outils de communication :

Journal des transports

Le premier des 4 numéros prévus au programme 2017, a été réalisé, et diffusé début avril 2017.

1 - 3- Manifestations

La **demi-journée d'échanges** « Transport, Environnement, Innovations » s'est déroulée le 14 mars à l'Amphithéâtre des 13 vents du CEREMA – Aix-les-Milles et a réuni 72 personnes.

Face à la multiplicité des enjeux auxquels est confrontée aujourd'hui la mobilité pour s'inscrire dans le cadre de la transition énergétique, le colloque de l'ORT du 14 mars 2017 a pris le parti de braquer le projecteur sur les améliorations pouvant être apportées au transport routier, en mobilisant en particulier le levier de la conversion du parc de véhicules vers des motorisations plus propres.

Les récentes évolutions du cadre législatif et réglementaire mises en œuvre face aux enjeux de réduction des émissions des véhicules routiers ont été passées en revue. Un état des lieux du potentiel et du domaine de pertinence des différents types de motorisation pour les voitures, bus, autocars, véhicules utilitaires légers et poids lourds a été dressé. Comme ces véhicules ne peuvent circuler qu'à condition de pouvoir être rechargés aisément, une attention particulière a été portée aux infrastructures à développer, en particulier en PACA, pour faciliter la diffusion des véhicules offrant le plus de garantie pour concourir à la transition énergétique.

Les présentations figurent sur le site de l'ORT et un article sur les thèmes abordés figurera dans le Journal des transports de juin.

1 - 4 Le Site Internet

Le site est en cours de reconstruction suite à l'appel d'offres de décembre 2016 et à l'attribution de la commande à Bruno Gérin / Frédéric Le Menez en date du 3 février 2017, dont la proposition a été approuvée à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 26 janvier 2017. Il sera mis en ligne courant Juin.

Le bilan moral et d'activité de l'exercice 2016 (au 30 avril) est approuvé à l'unanimité

2 Bilan financier 2016

En recettes :

La subvention de l'Etat, a été maintenue à 20 000 €
La subvention de la Région, est de 27.000 €
Les cotisations, six, s'élèvent à 9 000 €
Les produits divers, banque, représentent 445 €
Le total des recettes directes est de 56 445,21 €

La convention avec la DREAL n'appelle pas de remarque particulière pour 2016, les recettes / dépenses s'annulant en fin d'année.

Les actuels cotisants : CCIMP – SNCF – GPMM – CCIR – AFT – CONSEIL DEPARTEMENTAL 13

CNR, VNF, et Grand Avignon ayant cessé de contribuer seront recontactés ultérieurement en fonction de la politique retenue.

En dépenses :

Les dépenses de production permettent la réalisation des missions de l'ORT. Elles représentent 71 % des dépenses totales et comprennent :

Le journal des transports, le plus gros poste, pour 27 231 € les quatre numéros, dont deux très volumineux.

L'organisation de manifestations pour 11 645 €

Les statistiques pour 3 298 €

Il n'y a pas eu de frais de communication

Le dépassement du budget est uniquement dû aux coûts du journal.

Les dépenses de fonctionnement ne représentent que 29 % des dépenses totales et n'ont pas absorbé les sommes budgétées (- 1 447 €)

Au total le résultat est de – **3 007,33 €**, alors qu'à l'A. G. du 26 septembre dernier il avait été prévu un déficit de – 4 403 € et qu'en 2015 le déficit s'élevait à – 7 944.56 €

L'Assemblée unanime adopte ces comptes et vote un report à nouveau du résultat constaté et officialisé par notre expert-comptable.

3 Etat d'exécution du budget 2017 (état au 30.04.17)

Les résultats provisoires au 30 Avril 2017 sont présentés ce jour :

La convention avec la DREAL n'appelle pas de remarque particulière pour 2017.

La subvention de l'Etat, a été maintenue à 20 000 € et a été versée en Avril 2017.
Le montant sollicité auprès de la Région, est de 27.000 €, restant ainsi au même niveau qu'en 2016. Le montant retenu par la Région n'est pas encore connu.

L'appel à cotisations pour 2017 sera effectué après décision de l'Assemblée Générale de ce jour sur le montant de la cotisation 2017.

Les membres sollicités sont les actuels cotisants : CCIMP – SNCF – GPMM – CCIR – PROMOTRANS – AFT – CONSEIL DEPARTEMENTAL 13

CNR, VNF, CD 84 et Grand Avignon ayant cessé de contribuer seront recontactés ultérieurement en fonction de la politique retenue.

Le bilan au 30 Avril 2017 est approuvé à l'unanimité.

Renouvellement des instances

Conformément aux articles 11, 12 et 14 des statuts de l'ORT PACA, les membres, rassemblés en Assemblée Générale Ordinaire, procèdent au renouvellement des instances : Conseil d'Administration, Bureau et Président.

Le Président invite l'Assemblée, conformément aux articles 11, 12 et 14 des statuts et pour une durée de 3 ans, à procéder à la nomination du Conseil d'Administration qui se compose uniquement des membres actifs (Article n° 6.2 des statuts)

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le nouveau Conseil est ainsi constitué :

AFT Association pour le Développement de la Formation Professionnelle dans les Transports
CCIMP Chambre de Commerce et d'Industrie de Marseille Provence
CCIR Chambre de Commerce et d'Industrie de Région PACA
GRAND PORT MARITIME DE MARSEILLE
PROMOTRANS Promotion et Organisation des Transports de la Région PACA
SNCF Société Nationale des Chemins de Fer Français
FNTR Fédération Nationale des Transporteurs Routiers de la Région PACA
FNTV Fédération Nationale des Transporteurs de Voyageurs de la Région PACA

M. Jean-Louis AMATO, président actuel, annonce qu'il ne se représentera pas à la présidence de l'ORT.

Il indique qu'après 12 ans à la présidence de l'association, il lui semble naturel de se retirer. Il rappelle les présidences passées de MM. Menotti, Peynier et Becker, ainsi que l'investissement durable de M. Branthomme dans l'association et le rôle actif de M. Louis Costeplane, administrateur, actuellement souffrant.

Il remercie les services de l'Etat ainsi que le Conseil Régional pour leur active participation. Il rappelle que l'ORT a déjà tenu environ 80 débats et colloques sur des sujets variés, comme l'accessibilité, les systèmes innovants, la décentralisation ; que pour cela il s'est parfois déplacé à Nice, Manosque, Avignon, Toulon ... Enfin, l'Observatoire a su conserver son ouverture d'esprit et la liberté des échanges qui s'y sont déroulés, sans ingérence politique ou administrative.

M. Antoine SEGURET, Président de la FNTV 13 - Directeur Développement et Innovations de TRANSDEV – Pôle Régional Provence, a déposé une lettre de candidature à la Présidence de l'ORT.

Il est élu à l'unanimité des membres du Conseil d'Administration.

M. Antoine SEGURET propose ensuite l'élection du Bureau suivant les candidatures suivantes :

Le nouveau Président propose le bureau suivant :

Président	: Antoine SEGURET Président de la FNTV 13 Directeur Développement Innovations Pôle régional TRANSDEV
1er Vice-président	: Pascal NICOLETTI - Vice-président CCI 06, membre de la CCIR PACA
2ème Vice-président	: Patrick MORTIGLIENGO - Président de la FNTR 06
Trésorier	: Philippe FOURNIER - UNOSTRA PACA
Secrétaire	: Catherine MACARY – Responsable Institutionnelle SNCF PACA

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Monsieur Antoine SEGURET, en tant que Président de l'ORT, et son Bureau, sont donc élus pour une durée de 3 ans.

M. SEGURET remercie les membres du Bureau de la confiance qu'ils lui accordent et se présente : il a fait ses débuts dans le fret ferroviaire, puis a continué dans le transport de voyageurs – Gare du Nord. Il a rejoint ensuite le groupe Transdev-Véolia dans l'Est parisien puis Transdev Chambéry. Il est actuellement, dans le groupe Transdev, directeur régional du développement et de l'innovation (Bouches-du-Rhône et Vaucluse). Il est en outre président de la FNTV 13 et à l'UPE 13, conseiller sur le thème de la mobilité.

« Nous sommes dans un tournant dans la mobilité, un changement de cycle. Il faut s'y impliquer pour tous. L'ORT est la maison commune de tous les acteurs. Il n'y a pas de faux-semblant, c'est très bien.

Il faut être capable de porter les sujets autant voire plus qu'en débattre. Il faut poursuivre les travaux engagés pour les porter auprès des décideurs, réussir la montée du Comité scientifique.

Il faudra nous interroger sur le nombre de 4 colloques annuels, est-ce assez ? Est-ce trop ? Il faut maintenir la qualité des colloques dans la durée et assurer les retours de ces colloques.

Il va falloir définir la feuille de route du deuxième semestre en continuant à échanger librement. Le sujet du 2ème semestre sera cadré lors des prochaines réunions du comité scientifique. »

Une discussion s'engage ensuite sur les actions de l'ORT.

Pierre FRANC, DREAL : « Il a été décidé d'adjoindre à l'association un comité scientifique qui aura 3 axes :

- définir les thèmes des colloques en veillant à donner du poids aux sujets émergents,
- revendiquer un « droit de suite » de ces colloques en approfondissant certaines thématiques,
- travailler à améliorer la connaissance des mobilités sur lesquelles existent beaucoup d'informations et de données, mais sans vision partagée.

En renforçant les échanges avec les collectivités, le comité scientifique pourra jouer le rôle de Think Tank. Sa 1ère réunion s'est tenue le 4 mai 2017. »

Julien GEFFARD, Conseil régional : indique que les Assises des transports sont le prochain gros chantier de la Région. Il signale concernant le fret, la mise en place d'une OIR (opération d'intérêt régional) pour identifier les axes du territoire et un sujet s'impose : la logistique durable, avec le port de Marseille.

La Région va reprendre les travaux du Cluster Paca Logistique. Concernant la problématique de la pollution, il faut y faire face, le « durable » doit être le fil conducteur (en lien avec l'Europe).

Un exemple en est l'exploitation d'un bus au GNV entre Nice et Marseille qui est une première en France sur une distance aussi importante.

Il convient d'ouvrir l'ORT à d'autres collectivités, de faire connaître mieux connaître l'association aux habitants de la région et aux usagers des transports. C'est l'observatoire, aussi, de la qualité des transports.

Philippe FOURNIER suggère de l'ouvrir à l'association des maires de France, dynamique dans la région mais ignorant parfois le rôle de l'ORT dans la diffusion de l'information.

Julien GEFFARD indique que la Région a signé récemment une convention avec chacune des associations départementales des maires ruraux qui doivent, dans ce cadre, désigner leur représentant qui pourrait aussi être celui de l'ORT.

Jacques MOSNIER – DSAC - indique que les aéroports de Nice et Marseille font des enquêtes auprès des passagers.

Il rappelle que la région possède l'aéroport d'Avignon, que Marseille est le 2ème aéroport national de fret.

Frédérique REFFET indique qu'elle prend un nouveau poste à la DDTM de Brignoles le 1^{er} novembre prochain, qu'Elisa Fabre, qui a quitté l'ORT depuis Janvier 2017, sera remplacée à compter du 1^{er} septembre prochain, par Emilie AUBERT qui arrive d'un observatoire de Martinique. Elle ajoute que Brigitte Thénot qui quitte son poste à l'ORT au 1^{er} septembre sera remplacée au 1^{er} mars.

Catherine MACARY, responsable institutionnelle à la SNCF se présente. Elle a travaillé aux Directions nationale et régionale du fret ; a déjà fait partie de l'ORT et est ravie d'être de retour dans l'association.

- II - L'ANNÉE 2017

1 / PERSPECTIVES ET PROJET DE PROGRAMME POUR 2017

1-1 / PERSPECTIVES :

La convention de partenariat entre le Conseil Régional et l'ORT sera renouvelée en 2017.

Le renouvellement de la convention entre la DREAL et l'ORT a été effectué au 1er trimestre 2017.

Le montant de la subvention de l'État pour 2017 se maintient à 20.000 €.

Le montant de la subvention du Conseil Régional pour 2017 n'est pas encore connu. Le dossier de demande de subvention porte sur le même montant qu'en 2016, soit 27.000 €.

1-2 / PROJET DE PROGRAMME :

2.2.1. Publications et outils de communication

- ◆ **Plaquette « Chiffres-clés »** : la plaquette sera reconduite dans les mêmes termes qu'en 2016.
- ◆ **Journal des Transports** : l'objectif est de maintenir une parution chaque trimestre, comportant moins de feuillets, par souci d'économie.

Un questionnaire sur le souhait (ou non) de se réabonner était joint au numéro de décembre 2016.

Il avait été envisagé lors du CA du 26 janvier 2017 que, préalablement à l'envoi du premier numéro de 2017 (Mars), les abonnés n'ayant pas donné suite à ce questionnaire soient retirés du fichier.

Ce point devait être confirmé en fonction des retours du questionnaire ainsi que la pertinence du nombre de pages en fonction du contenu des articles de nos contributeurs.

38 demandes de réabonnement seulement, nous sont parvenues en retour à ce jour.

Le premier travail d'allègement réalisé par Brigitte Thénot, dans l'attente d'une décision définitive du Conseil d'Administration sur le fichier des destinataires, en a fait passer le nombre de 1001 à 910. Par ailleurs, le nombre d'exemplaires routés est passé de 1287 à 996. (Diminution sensible du nombre d'exemplaires adressés à certains organismes n'ayant pas répondu au questionnaire...).

Ce travail d'allègement va se poursuivre : recherche des entreprises ayant disparu, suppression des agences pour une même entreprise avec conservation d'une seule adresse d'envoi, suppression des entreprises de déménagement, diminution du nombre d'envoi à envisager pour les AOT...)

La publication annuelle de 4 numéros d'une moyenne de 12 pages, avec un routage déjà inférieur à 1000 exemplaires suite à l'allègement du fichier des destinataires, permettra de respecter le budget prévu pour 2017.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Par ailleurs, le marché actuel se terminera avec le numéro de décembre 2017. Avant cette échéance, il sera nécessaire de décider du maintien ou non de la version papier.

◆ **Site Internet :**

La refonte du site internet de l'ORT est en cours. La commande a été adressée le 3 février 2017 au prestataire retenu, comme indiqué plus haut. Un délai de 3 mois ayant été estimé nécessaire à la réalisation de ce nouveau site, celui-ci sera opérationnel dans le courant du mois de Juin 2017.

Le nouveau site est adopté à l'unanimité.

- ◆ **Le maintien du compte Twitter** avec mise en place d'une charte d'utilisation est également adopté.

2.2.2. Manifestations :

Rappel :

Le programme prévoit 3 journées à thème. Compte tenu du calendrier, des périodes électorales, et du surcroît de travail généré par les travaux complémentaires aux colloques que le groupe de travail Stratégie a souhaité faire entrer dans les objectifs de l'ORT, la journée de présentation d'études sera supprimée cette année.

Les propositions suivantes ont été retenues par le Conseil d'Administration du 20 Septembre 2016 et approuvées par l'assemblée générale du 26 septembre 2016.

1. L'avenir du transport routier de marchandises en PACA

Introduction : partir du constat de l'effritement de la part de marché du pavillon français, de l'évolution de la structure des entreprises de TRM en PACA et de l'évolution des trafics.

3 tables-rondes :

- *une avec des transporteurs qui expliqueraient les créneaux de marché sur lesquels ils parviennent encore à tirer leur épingle du jeu, et ceux sur lesquels ils ne font plus le poids face à la concurrence étrangère (concurrence loyale ou déloyale)*
 - *une sur la manière d'améliorer la lutte contre la concurrence déloyale (contrôle du cabotage, mise en place attestation détachement, etc.)*
- une sur la manière d'améliorer la compétitivité du pavillon français, son attractivité, en traitant en particulier la question de la formation qui constitue un véritable enjeu.*

Cette manifestation pourrait être couplée avec la signature de charte CO2.

2. Transport, environnement et innovations (a eu lieu le 14 mars 2017)

3. Les transports publics face à l'état d'urgence

Envisager les problématiques pour les TRM et TRV

4. Les nouvelles compétences transports des collectivités post Lois NOTRe et MAPTAM

Envisager le rôle de chef de file de l'intermodalité de la Région, le SRI et les questions relatives à la gouvernance des pôles d'échanges, de la billettique et de la tarification, de la coordination des réseaux avec ceux de l'AOM, etc.

Pierre FRANC indique qu'il va falloir redébattre du nombre pertinent de manifestations à tenir en privilégiant la qualité à la quantité ; que le comité scientifique se réunira après chaque colloque.

Le thème définitif de la manifestation du 16 novembre 2017 sera défini lors des réunions du Comité Scientifique et sera confirmé lors des prochaines réunions statutaires.

Calendrier

Ce projet a été approuvé par l'Assemblée Générale du 26 Septembre 2016.

PM : vacances scolaires de février du 11 au 27, vacances scolaires d'avril du 8 au 24.

JANVIER	Jeudi 26	Conseil d'Administration
FEVRIER	Mardi 28	Assemblée Générale reportée au 9 juin
MARS	Mardi 14	Demi-journée à thème : Transports, environnement et innovations au CEREMA à Aix-en-Provence
AVRIL		
MAI		
JUIN	Vendredi 9 Mardi 27	Assemblée Générale Demi-Journée à thème Les nouvelles compétences transports des collectivités – Abandonnée -
JUILLET-AOUT		
SEPTEMBRE	Mardi 12	Bureau / Conseil d'Administration
OCTOBRE	Mardi 3	Assemblée Générale
NOVEMBRE	Jeudi 16	Demi-Journée à thème
DECEMBRE		

Il est proposé de supprimer la demi-journée du 27 juin 2017 en raison de l'absence d'éléments nouveaux et pertinents à présenter. Cette décision fait suite aux échanges intervenus entre les représentants de la DREAL, le Conseil régional et la FNTV.

2.3 / Stratégie de l'ORT

L'évolution de l'ORT et les stratégies correspondantes doivent être concrétisées ou complétées cette année par des décisions à prendre, compte-tenu des conclusions des différents groupes de travail :

La question du montant des cotisations est reportée à une rencontre bilatérale avec les organisations professionnelles et à la décision prise à la prochaine assemblée générale.

Le devenir de la publication papier doit être arrêté et les véritables bénéficiaires (en plus de la quarantaine ayant répondu à l'enquête) identifiés pour en minorer les coûts.

A partir d'une connaissance des demandes, il y aura lieu de développer les statistiques par une recherche de partenariat et des échanges avec d'autres ORT.

Enfin la constitution du comité scientifique, approuvée par la dernière Assemblée générale, doit être actée dans les statuts comme l'un des objets de l'ORT. Dès cette année, ce comité fonctionnera à titre d'essai, piloté par la DREAL.

Les trois groupes de travail seront maintenus en 2017 pour suivre la déclinaison de ces différentes actions.

2.4 / BUDGET PREVISIONNEL 2017

Cf. document joint

Présenté au Conseil d'Administration du 20 Septembre 2016, le budget prévisionnel 2017 a été adopté par l'Assemblée Générale du 26 Septembre 2016.

Sur la base des notes fournies par M. Costeplane, Administrateur, excusé pour raison de santé, M. Jean-Paul LIEUTAUD, ancien trésorier, commente le budget 2017 :

« Le budget 2017 a été voté au cours de l'AG du 26 septembre dernier, pour pouvoir être fourni au Conseil régional en Octobre.

Les points principaux en sont :

En recettes :

Maintien des subventions Etat et Conseil régional à l'identique

Maintien de cotisations à l'identique, aucune décision n'ayant été prise quant à leur montant.

Subvention de l'ADEME à hauteur de 5 000 € durant quatre ans.

Convention avec la DREAL revue compte tenu de la nouvelle implantation. Ceci est sans effet sur le résultat.

En dépenses de production :

Minoration du coût du Journal en réduisant le nombre de pages au profit du Site Internet.

Somme affectée à la communication dans le cadre de la campagne d'adhésions (1 500 €)

En dépenses de fonctionnement :

Les dépenses ont été budgétées à l'identique de 2017 sauf pour le site internet qui est en fin de renouvellement, pour une somme d'environ 7 000 € (AG du 26 09 2016)

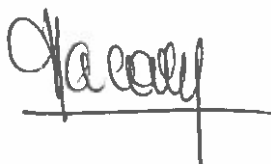
L'ensemble est équilibré à 157 413 €. »

Une décision devra être prise au sujet du niveau des cotisations avant la fin octobre pour pouvoir établir le budget 2018 et pour appliquer aussitôt une politique de recrutement.

La cotisation et ses principes d'application demeurent inchangés pour l'exercice 2017.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôture l'Assemblée Générale à 12 h 30.

La Secrétaire



Catherine MACARY

Le Président



Antoine SEGURET